

Du teim di Craizu : (patois d'Aigle)

Autor(en): **E.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

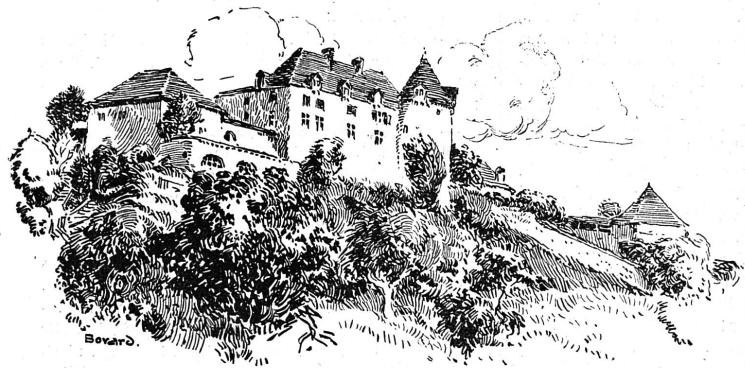
LAUSANNE et dans ses agences

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LES
CHATEAUX
ROMANDS

CHATEAU
DE
GRUYÈRE

vouai vo dère porquî : L'avai cé tsancro de Davelon, de bouî quemein dé mandze dé pantet, et cein que medzivé l'arai eingoumâ on caïon. Le derrai sù l'ovradzo, l'étaï lo premi à la tabllia. Lou z'ouhe z'ovraï n'avaïvon pa pi tzavenâ de soelliâ sù la sepa que teindai se n'écoaïllé pou le traizième iadzo ! On quarteron de triflés boulaîtés et on demi-serré ne la fassaïvon pas pouaïé, et l'on m'a contâ qu'on dzo de bouen-an, l'avai agaf-fâ n'a demi-dzambetta, tôt solet.

Ve n'ites pâ ebâhia se nion ne le voliâive, et se l'étaï d'obledzi, pô pâ crevâ de fam, de s'adresî à la quemonna. Sa femala l'étaï n'a grocha Allemande du Tsatélet, que l'avâi accatema de veve de triflés frecacha, de lailiâ, avoué on verro de kratz po féré tot passâ. Mâ l'accutzivo toni lou z'an, assé réglâ qu'on relodze. Et lo pourro Davelon traciné vai la Municipalitâ pô demandâ on sécô. A la dozâna, le syndique a perdu pacheïne, et lâi a dé : « Quemein fédé-vo pô avai tein de dolein ? » Et mon Davelon l'a replèquio : « Que voliâi-vo, Monsu le syndique, l'ouïlhe est tchai, on va dremî de bonen-pouare, et pouai vô saidé bein quemein cein va ! »

E. R.

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux mois que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.



ENTRE NOUS VOISINE

« Vous dites que le bien est difficile à faire ? Mais non, c'est nous qui nous montrons difficiles sur la manière de le pratiquer. »
Eh là ! Voisine, où courez-vous si vite ? A une vente de charité ? Que le ciel vous accompagne, mais n'y fûtes-vous point déjà hier ?

Ah ! pardon, c'était, il m'en souvient, à un concert de bienfaisance ; encore une institution bien charitable et qui ne le cède en rien à ce thé-dansant, où vous irez demain, « tangotter », et tourner au nom de tous les nécessiteux du monde.

Que votre bonté, Voisine, est admirable ! Ainsi il ne lui suffit point d'ouvrir sa bourse dans l'ombre, de donner son temps et sa peine, elle dépasse, sans s'y arrêter, ces gestes trop simples et s'élance dans la mêlée pour affronter avec délices l'effervescence des Comités, des Commissions, la courbature des Buffets et tout ce que vous savez. Les bienfaits ne suffisent plus à occuper son activité dévorante, il lui faut le Bien tout entier, le Bien de tous les mondes, de tous les pays, de toutes les couleurs ! Que faire ce Bien-là, Voisine, doit être passionnant, et vous voici loin du « Petit manteau bleu ». La charité d'aujourd'hui porte robe dorée et danse au son des violons ; la Presse et la gen-

La tradition de la Gruyère est incarnée dans les comtes. La légende leur a donné une origine merveilleuse. Elle les a fait descendre de Gréorius, chef de la sixième Légion Vandale, au temps de Gondiac, roi des Burgondes... Elle précise : c'est en 436 après la naissance du Sauveur que le Vandale aurait bâti le château. Elle embellit : en pénétrant dans l'Intyamon, à la vèpre, Gréorius aperçoit, volant vers le ciel rouge, une grue blanche, oiseau d'heureux présage ; de là, toujours selon la légende, le bel écu de Gruyère et sa devise : *Transvolat nubila virtus*, ce qui signifie que la vertu, le courage, vole sans crainte au milieu des tempêtes, vole tout droit par dessus les nuées.

Gruyère est sur la colline, entre les montagnes ; on y entre par une porte toujours ouverte, au-dessus de laquelle s'effacent, presque rouge et blanche, les armoiries des comtes.

La rue monte et l'on est devant le château. Il est un peu comme la ville, rustique et fort, avec ses tours, avec ses cours où poussent des légumes et son chemin de ronde et ses meurtrières, il commande la vallée ; il protège les villages. Grâce à sa position, ses tours, ses remparts, ses fossés, ses ponts-levis, le château pouvait défier toutes les attaques ; il est entouré de murailles épaisses, de nombreuses tours et tourelles, une grande cour intérieure est également garnie de murs, de meurtrières et de galeries couvertes. Dans une vieille tour ronde, dont les murs ont 5 m. 40 d'épaisseur, on voit une cheminée sur l'âtre de laquelle on pouvait rôti un bœuf tout entier. En 1848, le château fut acheté et restauré par le peintre D. Bovy, élève d'Ingres, c'est à lui que l'on doit ces belles peintures de la salle des chevaliers représentant les épisodes les plus émouvants de l'histoire de Gruyère.

Bovy mourut en 1862 et le château appartient actuellement à M. Balland.

Ceux qui l'habitent, le possèdent, et qui, autrefois l'ont sauvé — car on le voulait démolir pour vendre le bois de la charpente — l'ont embelli ; ils y ont rassemblé des souvenirs. Comme ils sont accueillants, ils montrent volontiers, quand on le leur demande poliment, la chambre de la belle Luce, où pendent aux murailles, des drapeaux gruyériens dont le drap usé laisse voir sa trame. Ils vous ouvrent la chambre du seigneur où il y a des tapisseries, des dressoirs et sur une poutre, cette devise : « *Stare ac sperare* ». Ils vous condui-

sent dans la salle des chevaliers où des peintures claires racontent la geste et légende des comtes. Puis ils vous reçoivent dans le salon où Corot a peint en des médaillons des arbres qui tremblent, au bord des eaux, sur un ciel de brume...

Michel, le dernier comte de Gruyère que nous avons vu, sa ruine consommée, quitter son ancien manoir de Gruyère et venir se réfugier au château d'Oron, son dernier séjour dans sa patrie, dut abandonner son comté et ses biens à ses créanciers, les villes de Berne et Fribourg. Au lieu de lutter contre la décadence de sa maison, il acheva et précipita sa ruine.

Et cependant, toute la poésie, à la fois chevaleresque et pastorale d'une race montagnarde et belliqueuse l'enveloppe et le transfigure. C'est que les gruyériens reconnaissent dans leurs comtes, leurs caractères à eux, leurs vertus et leurs défauts. Les gruyériens partageront l'ardeur guerrière de leurs seigneurs dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Jamais la grue ne recula ; elle fut toujours fidèle à sa devise.

Quand, à l'époque des Croisades, l'Europe s'ébranla et se jeta sur l'Asie, les gruyériens et leurs comtes répondirent avec ardeur au fameux cri « Dieu le veut ». Ils descendirent dans la vallée, aux cris répétés de : « Pars Gruyère, en avant la grue. Reviendra qui pourra ! »

(D'après *Cités et pays suisses*, de G. de Reynold.)

Mme David Perret.



DU TEIM DI CRAIZU

(Patois d'Aigle.)

QUEIN brao 'omo l'étaï qué cé pourro Davelon, avoué se pioûtés corbés et sa barba de bocan ! Né sé lavavé la potta que la demeindze, et lou pi le dzor avant l'abbaï, ses tsaussés cheintaïvon le fémé, mâ cein ne lâi gravâve pâ d'ître on tôt bon bougro. L'allavé à maître de draite et de gautze, pô feindre le boû, seyî, traîré le tûflés, mâ lou dzein que l'avon z'u on iadzo n'étaïvon pas pressâ de le redemeindâ, et